



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/BS/UN/jh/78011

27 octobre 2011

NOTIFICATION¹

Formulaire d'enquête pour aider les Parties à évaluer les enjeux relatifs à la sensibilisation du public au sujet des organismes vivants modifiés

Madame, Monsieur,

Dans sa décision BS-V/13, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a adopté un Programme de travail sur la sensibilisation du public, l'éducation et la participation concernant le transfert, le maniement et l'utilisation sécuritaires des organismes vivants modifiés (OVM) pour la période 2011-2015. Une des activités suggérées sous l'objectif opérationnel 2.1 du programme de travail consiste en la production par les Parties, pendant la première année, d'un rapport d'enquête pour évaluer le niveau de sensibilisation du public sur les enjeux relatifs aux OVM.

Il me fait plaisir de vous informer que, conformément avec l'objectif opérationnel 2.1 du programme de travail, le Secrétariat a développé un formulaire, pouvant être adapté, élargi et utilisé par les Parties afin d'entreprendre les activités susmentionnées. Le modèle est disponible en anglais, français et espagnol et peut être téléchargé à partir du site Web du Protocole à l'adresse: http://bch.cbd.int/protocol/cpb_art23.shtml.

J'invite donc toutes les Parties et autres gouvernements à mener leurs enquêtes de référence et à partager les résultats de leurs enquêtes par le biais du Centre de ressources et information sur la prévention des risques biotechnologiques à: http://bch.cbd.int/managementcentre/edit_resource.shtml

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour exhorter toutes les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes de mettre en œuvre les autres activités pertinentes identifiées dans le programme de travail susmentionné dans les délais recommandés.

Veillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

Aux: Correspondants nationaux pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et aux Correspondants nationaux de la CDB (là où des correspondants nationaux pour le Protocole n'ont pas encore été désignés)

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5